

## Compte-rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 4 novembre 2016

### Présents :

#### Les représentants des communes :

M. Schielin, Maire de la commune de Waldighoffen  
Mme Wunenburger, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires

#### Les représentants de parents :

Mmes Guillot, Kohlmann, Martin, Metzger, Oriez, Sedlegger-Chaignot et  
M. Ernst

#### L'équipe enseignante et ATSEM :

Mmes Andelfinger, Besada, Boeglin, Hagenbach, Matijasic, Richard,  
Verney, Wira enseignantes  
Mmes Litzler, Rouyer ATSEM

#### Absents et excusés :

Mme. Mourot-Storck, Inspectrice de l'Education Nationale  
en charge de la circonscription d'Altkirch,  
Mmes Hoffschir-Hug, Meder, Pupka, Siedle enseignantes  
Mme Thomann ATSEM

Mme Verney ouvre la séance à 18h03

Remerciement pour la présence de chacun.

Désignation des secrétaires de séance : Mme Hagenbach et M. Ernst.

Rappel de l'ordre du jour.

### 1. La présentation du nouveau Conseil d'Ecole

• Les enseignantes : Mmes Andelfinger, Besada, Boeglin, Hagenbach, Hoffschir-Hug, Matijasic, Meder, Pupka, Richard, Schwoerer, Siedle, Tissot, Verney, Wira

• Les ATSEM : Mmes Litzler, Rouyer et Thomann (nouvelle Atsem)

• Les représentants des communes : M. Schielin, Maire de Waldighoffen, Mme Wunenburger, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires.

• Les représentants de parents d'élèves :

		Classes
Titulaires	GILLOT Adeline	GS bi
	QUIQUEREZ Linda	PS-MS bi, CE2-CM1-CM2 bi
	ORIEZ Elise	PS-MS-GS mono, CP-CE1 mono
	KOHLMANN Alana	CP-CE1 mono
	GUARDIOLE Laetitia	CM1-CM2 mono
	SEDLIGGER-CHAIGNOT Jessica	CP-CE1 mono
	METZGER Myriam	GS bi, CE2-CM1-CM2 bi
	MARTIN Nathalie	CP-CE1 bi, CE2-CM1-CM2 bi
Suppléants	THOMANN Valérie	CM1-CM2 mono
	STEHLIN Aurélie	CP-CE1 mono, CE1-CE2 mono
	PACHECO Claudia	GS bi, CM1-CM2 mono
	ERNST Julien	CP-CE1 mono, CM1-CM2 mono

Résultats des élections du 7 octobre 2016 : 277 inscrits -176 votants -140 exprimés - 36 nuls/blancs

• Les règles du conseil d'école : ☐

- Constitué pour une année et siégeant valablement jusqu'au renouvellement des membres.

- Une réunion par trimestre au moins et également en cas de nécessité.

- Les attributions : voter le règlement intérieur, établir le projet d'organisation de la semaine scolaire, donner son avis et présenter des suggestions sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école. ☐



information a été diffusée dans le cahier de liaison rappelant à tous les parents la conduite à tenir en cas de confinement : notamment rester confiner, ne pas téléphoner à l'école pour éviter d'encombrer les lignes et attendre la fin de l'alerte pour sortir. Une copie du dossier a été envoyée à l'Inspection Académique.

La sécurité attentat-intrusion : le premier exercice d'évacuation a eu lieu le mardi 4 octobre 2016. Il a été pratiqué sous forme de jeu de cache-cache et s'est déroulé dans le calme dans toutes les classes. Ces exercices visent à créer une culture de la sécurité. L'alerte a été déclenchée à l'école élémentaire à 9h30 et à 9h45 à l'école maternelle. Ces deux exercices se sont déroulés dans le calme. La municipalité ayant installé courant septembre des serrures aux portes des classes, il est dorénavant possible de s'enfermer. Par contre, cette option n'est pas envisageable en maternelle. Un autre souci a été soulevé : comment procède-t-on pour prévenir une enseignante qui serait en salle de sport durant une intrusion afin qu'elle évite de rentrer avec sa classe à l'école ? Enfin, il est apparu qu'un volet de la salle de classe 5 de l'école élémentaire ne se fermait pas.

Pour la sécurité des élèves et afin d'éviter toute intrusion dans l'école, des aménagements seront à prévoir. Pour contrôler l'accès aux écoles, il serait bon de mettre en place de sonnettes et des systèmes d'ouverture à distance des portails de l'école maternelle tout comme de l'école élémentaire. Il existe de plus à l'école maternelle un système de parlophone. M. Schielin explique que, lors de la construction du périscolaire, le portail de l'école élémentaire sera descendu jusqu'au niveau de la cuisine du forum afin d'éviter la circulation d'adultes dans la cour de l'école.

M. Schielin et Mme Wuneberger expliquent qu'ils sont déjà en train de faire des devis afin de pouvoir réaliser ces travaux de sécurité.

La sécurité incendie : le premier exercice d'évacuation aura lieu jeudi 10 novembre 2016.

### **Surveillance des accueils et des récréations**

Le protocole de surveillance établi et en vigueur dans l'école est présenté. A l'école élémentaire, un planning d'usage des zones de jeux (foot, ballon prisonnier, basket) a été établi par classe. Il est rappelé également que pour des raisons de sécurité les élèves ne sont pas autorisés à aller sous le préau, sauf en cas de pluie pour les élèves non équipés de vêtements adaptés.

La surface sous préau est relativement limitée et ne permet pas d'accueillir tous les élèves de l'école élémentaire simultanément. Néanmoins, en cas de forte pluie, l'école maternelle effectue la récréation sous le préau de l'école élémentaire.

Mme Verney rappelle qu'en cas de phénomènes météorologiques ponctuels de type : orage, vents violents, verglas...les accueils et les récréations se font à l'intérieur de l'école afin de garantir la sécurité des élèves.

### **Prise en charge des élèves blessés**

Mme Verney explique également qu'en cas d'incident dans la cour de récréation (chute, blessure...), les élèves sont pris en charge par un enseignant chargé de la gestion des premiers soins. Chaque soin apporté à un élève fait l'objet d'une communication écrite à l'attention des parents, via le cahier de liaison. En cas de choc à la tête ou d'accident grave, l'école prévient immédiatement le SAMU, puis se réfère aux recommandations du médecin urgentiste et prévient les parents.

### **La sécurité durant l'expo Habitat**

Une réunion avec l'organisateur est prévue mais M. Schielin explique que l'organisation de l'année dernière est reconduite à savoir un balisage clair, une limitation de vitesse à 30 km/h dans la rue principale et une traversée sécurisée de la chaussée pour les enfants par des adultes.

### **Sécurité aux abords de l'école**

Les représentants de parents indiquent que de nombreuses incivilités sont encore observées au moment des entrées et sorties des classes.

Une demande de remise en place d'un panneau d'interdiction de stationner sur le grand portail de l'école élémentaire est faite.

#### **4. Le partenariat avec la municipalité :**

##### **a) Renouvellement du matériel informatique**

Dans le cadre du développement du numérique en milieu rural, la municipalité a équipé l'école en matériel informatique. Ainsi, 9 PC portables ont été répartis dans les différentes classes. Un vidéoprojecteur interactif a été installé dans la salle de classe des CE1-CE2. En complément, deux serveurs de stockage permettent de stocker les travaux des élèves ainsi que d'effectuer des sauvegardes de sécurité. Le coût de ce matériel s'élève à 10 230€.

De plus, le réseau informatique a été révisé suite à la panne du mois de septembre. M. Schielin souligne l'investissement de Mme Wunenberger et de M. Hatsch lors de cette réparation. Mme Wunenberger demande à Mme Verney de faire un listing des mots de passe des ordinateurs afin de pouvoir intervenir plus rapidement.

Mme Verney indique la nécessité de mettre en place un contrat de maintenance pour gérer le parc informatique afin d'avoir toujours un professionnel susceptible d'intervenir rapidement en cas de besoin. Il pourra non seulement assurer la configuration et la maintenance des ordinateurs mais aussi garantir la sécurité des élèves sur internet.

Mme Verney remercie la municipalité pour ce nouvel équipement ainsi que M. Hatsch et Mme Wunenberger pour leur aide depuis la rentrée.

##### **b) Construction du péricolaire**

Mme Verney demande à M. Schielin quand est prévu le début des travaux. M. Schielin explique que pour le moment le permis n'est pas encore déposé. Selon toutes vraisemblances, les travaux commenceront au printemps après l'expo Habitat. Un responsable de la sécurité sera désigné durant cette période. La salle polyvalente sera accessible durant les travaux puisque le chantier sera entièrement cloturé. Un parking aménagé sera disponible devant le futur péricolaire.

Les parents délégués demandent à ce que la rue reste en sens unique et à ce que la vitesse de circulation soit réduite durant les travaux. Cependant, cette dernière demande ne peut être acceptée puisque cela gênerait trop les riverains. Les parents délégués proposent aussi de faire appel aux brigades vertes. Ils expliquent aussi que trop souvent les zones de stationnements ne sont pas respectées et que les places de parking pour personne à mobilité réduite sont occupées par des personnes valides. Mme Besada rappelle qu'il y a des élèves en situation de handicap et qu'il serait bon de libérer ces places afin de faciliter la venue quotidienne de ces élèves dans l'école. Un mot sera diffusé dans le cahier de liaison.

##### **c) Mobilier scolaire**

Mme Verney remercie la commune pour l'achat de nouvelles chaises pour l'école élémentaire mais souligne que leur nombre est trop juste. Elle fera un inventaire des tables et des chaises sur l'ensemble de l'école afin d'évaluer au mieux les besoins. Mme Wunenberger explique qu'elle dispose d'un tableau fait par Mme Roch proposant des tailles de 1 à 6. Mme Verney rappelle aussi que les chaises les plus anciennes se cassent régulièrement (2 depuis septembre) ce qui réduit le mobilier d'année en année.

##### **d) Portée du téléphone**

Mme Verney explique qu'il est très difficile de faire cours avec le téléphone dans sa classe et souhaiterait savoir s'il est possible d'avoir un téléphone avec deux bornes afin de pouvoir laisser le téléphone à la volontaire Mme Pierron. Le souci actuel est que l'actuel téléphone n'a une portée que dans les salles 1 et 2 de l'école élémentaire.

##### **e) Demande de subvention pour le projet cirque**

Une demande de subvention a été effectuée à la mairie pour financer partiellement le projet cirque. Elle sera examinée prochainement.

##### **f) Aménagements et travaux**

- A l'école maternelle

Mme Besada demande s'il serait possible d'avoir des tables et des chaises pour faire une salle de réunion dans la salle 4 de l'école maternelle. M. Schielin explique qu'il est possible d'avoir du mobilier de la salle polyvalente car celui-ci sera bientôt changé. Mme Besada et Mme Verney remercient M. Schielin.

Mme Besada demande quand il sera possible de rafraîchir les peintures de l'école maternelle. M. Schielin explique qu'il y a un contentieux à régler suite à des fuites mais ces travaux seront effectués lors des grandes vacances 2017.

La bibliothèque demandée et la table adaptée à l'élève en situation de handicap sont en commande et devraient arriver sous peu.

- A l'école élémentaire

Les enseignantes d'élémentaire souhaiteraient disposer de tableaux en liège dans le couloir afin d'afficher les travaux d'art plastique des élèves. Mme Hagenbach explique que devant sa salle de classe, il y a un mur suffisamment grand pour de tels panneaux.

Le coin du tableau de la salle 4 est également à réparer car le coin protecteur s'est décollé et il est saillant.

En salle 2, le TBI ne fonctionne pas correctement et il faudra effectuer une maintenance.

Mme Verney demande de penser à poursuivre l'équipement en vidéo projecteur interactif (VPI) de l'école et de prévoir le VPI pour la salle 4 de l'école élémentaire.

Mme Verney remercie tout le personnel communal pour son aide et sa disponibilité.

## **5. Le règlement de l'école :**

Le règlement de l'école a été actualisé. Il est lu et commenté par les membres du conseil d'école. Cette partie est ajoutée à l'actuel règlement :

*5.4 - Exercice d'évacuation /de confinement/ de mise en sécurité des élèves (PPMS) :*

*Un exercice de type incendie a lieu chaque trimestre dans l'ensemble du groupe scolaire. (3 exercices d'évacuation par an)*

*Un exercice de mise en sécurité des élèves a lieu par trimestre dans l'ensemble du groupe scolaire. (3 exercices par an)*

*Ces exercices visent à mettre en place une culture commune de la sécurité.*

Le règlement de l'école est adopté à la majorité.

## **6. Le bilan financier de la coopérative scolaire :**

La gestion de la coopérative scolaire sera cette année effectuée par Mme Richard qui prend le relais de Mme Pupka.

Début septembre : 11 846 €

Début novembre : 14 994 €

Cette somme est répartie sur les huit classes de l'école afin de réaliser les sorties et les projets de classe.

Les bénéfices pour la fête de l'école s'élevaient à environ 2 500 €.

Un grand merci à tous les parents qui ont participé à cette manifestation !

## **7. Le projet d'école :**

### **a) Axes académiques :**

Mme Verney rappelle les grands axes académiques autour desquels s'articule le projet d'école :

- axe 1 : assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle commun de compétences, de connaissances et de culture ;

- axe 2 : prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites ;

- axe 3 : garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège.

Les parents délégués soulignent le problème du remplacement en classe maternelle bilingue. Mme Verney souligne qu'aucune enseignante bilingue n'est actuellement disponible. Mme Andelfinger explique qu'elle passe toutes les consignes, effectue tous les rituels et les comptines en allemand à l'oral. Les parents remarquent d'ailleurs que les enfants commencent à parler allemand à la maison. Les parents délégués voudraient savoir s'il serait possible de passer par une association mais Mme Verney explique que se pose alors le problème de l'agrément de la personne.

### **b) Nouveau système d'évaluation**

Depuis la rentrée 2016, les nouveaux programmes sont en vigueur. Avec eux, une nouvelle manière d'évaluer la réussite des élèves s'est également mise en place.

A l'école maternelle, le **cahier de réussite** a fait son apparition. Mme Besada explique qu'il s'agit d'un cahier d'une quarantaine de page détaillant les compétences attendues en fin de grande section. La validation se fait à la carte

lorsque l'élève a réussi à atteindre la compétence. Les cahiers seront remis aux parents deux fois par an en février et en juin.

A l'école élémentaire, est mis en place le Livret Scolaire Unique (LSU). Ce livret est un outil commun à l'école et au collège qui permet à chaque élève d'identifier ses acquis et ses difficultés tout au long de sa scolarité obligatoire.

Les évaluations par compétences et chiffrées sont gérées par le LSU numérique. Le LSU accompagne l'élève et sa famille pour fournir une évaluation claire des enseignements et des parcours (parcours avenir, parcours d'éducation artistique et culturel, parcours citoyen, parcours santé).

Ainsi, le livret scolaire vous sera remis deux fois par an, par semestre : en février et en juin.

Les parents recevront une version papier du LSU mais pourront aussi le consulter en ligne avec l'aide d'identifiants de connexion. Les directeurs doivent recevoir prochainement une formation à ce nouvel outil et seront chargés de former les enseignants de l'école.

### **c) Les projets des classes :**

Cette année, les enseignantes ont choisi de réaliser un projet commun à toutes les classes avec le projet cirque intitulé « L'école fait son cirque ! ». Ce projet permettra aux élèves de s'impliquer dans un projet collectif grâce au clown Toupie / M. Ruff.

Le projet commencera le vendredi 16 décembre 2016 avec le spectacle de découverte des arts du cirque « **Toupie prend le large** ».

L'intervenant en cirque M. Ruff donnera ensuite des cours par session de deux semaines pour deux classes avec, à la fin de chaque session, un spectacle présenté aux familles. Les élèves découvriront toutes les facettes de cet art du théâtre vivant et pourront expérimenter ce qui leur plaît le plus.

Le planning pour les interventions du clown Toupie est le suivant :

Session	Classes ou groupes	Spectacle
Du lundi 27 mars au vendredi 7 avril 2017	PS et MS	Le vendredi 7 avril 2017 à 18h
Du lundi 24 avril au vendredi 5 mai 2017	GS et CP-CE1 mono	Le vendredi 5 mai 2017 à 18h
Du mardi 9 mai au vendredi 19 mai 2017	CP-CE1 bi et CE2-CM1-CM2 bi	Le vendredi 19 mai 2017 à 18h
Du lundi 29 mai au vendredi 9 juin 2017	CE1-CE2 mono et CM1-CM2 mono	Le vendredi 9 juin 2017 à 18h

Pour chaque session, l'aide de quelques parents sera la bienvenue, l'intervenant souhaitant travailler en ateliers. Pour chaque spectacle, les parents devront emmener les élèves 30 minutes avant.

Pour enrichir l'expérience des élèves, ceux-ci assisteront à une représentation du cirque Arlette Gruss le mardi 16 mai 2017.

En classe, les enseignantes feront découvrir l'univers et le lexique du cirque à travers des albums et des romans.

Le cout du projet avec M. Ruff est de **10 117 €**.

Des demandes de subvention vont être effectuées afin de financer le projet. Des actions seront également mise en place pour financer le projet. Une participation minimale sera éventuellement demandée aux familles (moins de 15€).

### **d) Les projets des classes :**

Toutes les classes vont assister à des spectacles dans le cadre du festival **Momix**. Mme Verney remercie la municipalité qui finance les entrées pour toute l'école.

Chaque classe a mis en œuvre ou mettra en œuvre différents projets d'ici la fin de l'année. Chaque enseignante présente les projets de sa classe, voici quelques actions mises en œuvre :

- ⊙ Semaine du goût en maternelle
- ⊙ Ecole et cinéma en maternelle
- ⊙ Projet « L'école fait son cirque ! »
- ⊙ Sortie cirque Arlette Gruss le 16 mai 2017
- ⊙ Sortie Beyeler « Kandinsky, Marc & der blaue Reiter » en élémentaire
- ⊙ Festival « Augenblick » en bilingue
- ⊙ Chants pour le marché de Noël
- ⊙ Festival Momix
- ⊙ Le prix des incorruptibles, lecture suivie de théâtre, projet autour du loup en CE1-CE2 mono
- ⊙ Projet d'écriture autour du Petit Nicolas en CM1-CM2
- ⊙ Projet autour de la littérature fantastique au CE2-CM1-CM2 bi

- ⊙ Rencontre sportive basket entre CE2-CM1-CM2 bi et CM1-CM2 mono
- ⊙ Cross des écoles (les CM1 bi ont fini premiers !)
- ⊙ Koala et Kangourou des maths...

Les parents délégués proposent différentes actions afin d'aider au financement des différents projets de classe.

- Opération Manalas (en partenariat avec l'association de parents) 2, 6 et 9 décembre
- Centres de table pour Noël en précommande
- Enveloppe des conseillers départementaux

Les enseignantes demandent s'il serait possible aux parents délégués d'organiser un loto. Les parents organiseraient la soirée et les enseignantes viendraient aider le jour de la manifestation. Les parents délégués se posent la question de savoir où obtenir des lots suffisamment intéressants pour stimuler les foules. Mme Verney les remercie pour leur engagement dans la vie scolaire.

Le marché de Noël aura lieu le week-end des 26 et 27 novembre 2017. L'école participera à cette manifestation sous différentes formes :

- Les élèves de toutes les classes prépareront deux chants un en français et un en allemand.
- Les enseignantes et les parents tiendront un stand de crêpes, de boissons chaudes et de décoration de Noël
- Les élèves de PS et de CM1-CM2 mono réaliseront des décorations afin de participer au concours du plus beau sapin de Noël.

L'association de parents « **Les Nivéoles, c mon école** » propose diverses actions afin d'aider au financement du projet cirque.

- Soirée Halloween fin octobre
- Prise en charge de l'organisation des boissons chaudes durant le marché de Noël
- Opération Manalas en partenariat avec les parents délégués
- Galettes des rois en précommande avant les vacances de Noël
- Fête de carnaval

Tous les bénéfices seront reversés à la coopérative de l'école. Mme Verney remercie l'association pour son engagement dans la vie scolaire.

La date du prochain conseil d'école est fixée au **vendredi 17 mars 2016 à 18h** à l'école élémentaire.

La séance est levée aux alentours de 20h15.

Les secrétaires de séance,



Mme Hagenbach



M. Ersnt

La présidente,



Mme Verney